

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 V. 487 Vœu relatif au soutien de l'ASTP.

Le Conseil de Paris,

Considérant l'amendement budgétaire visant à supprimer la taxe de 3,5 % sur la billetterie de l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (ASTP), adopté à l'Assemblée Nationale le 18 octobre 2019 dans le cadre du projet de loi de finances 2020 ;

Considérant la méthode autoritaire du Gouvernement qui a conduit cette décision, sans aucune concertation avec les organisations professionnelles du secteur ;

Considérant que cette taxe, destinée à financer la création depuis sa mise en place en 1964, serait remplacée par une subvention de l'État de 8 millions d'euros ;

Considérant que cette association, qui regroupe 57 théâtres à Paris, a pour objectif principal d'animer un réseau de solidarité entre les théâtres privés parisiens ;

Considérant que cette annonce fragilise l'ASTP, dont la singularité d'action repose sur cette taxe, proportionnelle aux recettes du spectacle, et remet en cause, de fait, l'aide accordée aux directions des théâtres ;

Considérant que cette mesure est perçue comme incohérente par les professionnel-les du théâtre et dangereuse car elle menace l'existence de l'association ;

Considérant que cette mesure représente une véritable catastrophe pour l'activité culturelle théâtrale à Paris et qu'elle suscite l'opposition unanime de la profession ;

Considérant que la lettre ouverte adressée au Ministre de la Culture a été signée par 600 personnalités et professionnel-les du théâtre ;

Considérant que la pétition en ligne, contre la suppression de la taxe, a recueilli dès le vendredi 1er novembre 2019, plus de 2 500 signatures ;

Considérant la délibération 2019 DAC 77, votée au Conseil de Paris du 3 octobre 2019, accordant un soutien financier de la Ville de Paris à hauteur de 3.223 millions d'euros, afin de permettre à l'ASTP de mener à bien sa mission de soutien à la production théâtrale, ainsi que de l'accompagner dans sa démarche de soutien renforcé à la profession ;

Sur proposition de Léa Filoche, Yves Contassot et des élu-es du groupe « Génération.s »,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris réaffirme son soutien à l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (ASTP) et demande au Gouvernement et au Ministre de la Culture, Franck Riester, de retirer cet amendement budgétaire, avant son passage au Sénat le 25 novembre 2019.